



Lundi 13 septembre à 17 heure

Madame, Monsieur

Vue le faible nombre d'engagés pour le concours MCI du Pin (77) du 18 et 19 septembre.

Soit 7 heures avant la clôture des engagements : 20 reprises avec 12 chevaux et 7 boxes il nous est impossible d'organiser le concours dans des conditions satisfaisantes pour tous. A la demande et en accord avec le propriétaire du PARC EQUESTRE FRANCILIEN nous avons le regret de devoir annuler cette étape du MCI.

Tous les inscrits vont être remboursé d'ici 48 heures maximum.

Nous allons réouvrir le concours du Lion d'Angers (24 et 25 septembre) pour ceux qui désireraient le faire : nouvelle clôture mercredi 15 septembre à 14 h. Si cela vous intéresse merci de faire un engagement sur ce concours.

Afin de ne pas pénaliser les concurrents déjà inscrits sur ce concours en vue d'une qualification pour la finale France du 2 et 3 octobre, le comité sportif du MCI va les qualifier automatiquement par dérogation exceptionnelle. Rappel cette finale France est aussi un concours ouvert à tous dont les résultats compteront pour les qualifications Europe.

Merci de votre compréhension

Cordialement

Philippe ROCH

Président MCI France